

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2015/2692(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Commerce de certains biens susceptibles d'être utilisés en vue d'infliger la peine capitale, la torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants: remplacement de l'annexe I	
Sujet 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Informations techniques	
Référence de procédure	2015/2692(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	INTA/8/03413